

Études d'histoire religieuse



L'originalité de l'oeuvre sociale des Congrégations Religieuses de Montréal aux XIX^e et XX^e siècles

Micheline D'Allaire

Volume 59, 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1006853ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1006853ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (print)

1920-6267 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

D'Allaire, M. (1993). L'originalité de l'oeuvre sociale des Congrégations Religieuses de Montréal aux XIX^e et XX^e siècles. *Études d'histoire religieuse*, 59, 25–41. <https://doi.org/10.7202/1006853ar>

L'originalité de l'oeuvre sociale des Congrégations Religieuses de Montréal aux XIX^e et XX^e siècles

Micheline D'ALLAIRE
Université d'Ottawa

Ma recherche sur le rôle social des 165 congrégations religieuses qui ont existé à Montréal (recherche dont j'espère la publication pour bientôt) a suscité une série de questions, dont l'une que je me pose devant vous: quelle a été l'originalité des congrégations religieuses au plan de l'assistance et du bien-être social, aux XIX^e et XX^e siècles? J'aurais aimé parler de plusieurs communautés religieuses dont celle de Notre-Dame du Bon-Conseil de Montréal qui a contribué à transformer le modèle de bienfaisance de l'Église dans les années 1920. Je me limiterai ici à quatre congrégations représentatives: les Soeurs Grises, les Soeurs de la Providence, les Soeurs du Bon-Pasteur d'Angers et les Soeurs de la Miséricorde. Les deux premières se sont dévouées aux pauvres et aux handicapés de toutes sortes; les deux autres ont accompli des oeuvres plus spécialisées. Après avoir décrit leur rôle social dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, je donnerai une idée du travail social qu'elles ont accompli ces toutes dernières années. Je serai alors à même de montrer l'originalité de l'oeuvre sociale des congrégations religieuses de Montréal. Mais avant, rappelons les grandes lignes de l'assistance sociale depuis l'origine de la colonie française jusqu'au début du XX^e siècle¹.

¹ G. POULIN, «L'Assistance sociale dans la province de Québec 1608-1951», Annexe 2 du *Rapport de la Commission d'enquête sur les problèmes constitutionnels*, Québec, 1954; Serge MONGEAU, *Évolution de l'Assistance au Québec*, Montréal, Éditions du Jour, 1967; *Rapport Boucher sur l'assistance publique*, Québec, 1963; *Code Municipal de la province de Québec*, 1871; *Annuaire du Québec*, 1966-67.

I. Évolution de l'assistance sociale

Jusqu'à 1921, l'assistance sociale, à Montréal, a évolué selon un mode établi au début de la colonie et copié sur le type féodal et ecclésial qui a existé en France au XVII^e siècle, où le concept de droit au bien-être n'existait pas². En Nouvelle-France, comme dans la mère-patrie, famille et paroisse constituaient la base de l'organisation sociale; mais dès que les problèmes prenaient de l'ampleur, l'assistance tombait aux mains des communautés religieuses qui, seules pouvaient mobiliser et organiser un personnel satisfaisant, voué aux personnes dans le besoin.

Avec la Conquête, les communautés religieuses sont demeurées le pivot de l'assistance chez les Canadiens français. Entre 1840 et 1870, plusieurs nouvelles viennent s'établir à Montréal, à côté d'autres qui y sont fondées pour répondre aux grands problèmes causés par l'urbanisation rapide. Parallèlement, les bénévoles laïques, catholiques et protestants, se multiplient dans le domaine de l'assistance.

La Confédération ne modifie en rien la forme d'assistance au Québec. Jusqu'à 1921, l'État n'intervient à peu près pas dans les secteurs de la santé et des services sociaux, et les communautés religieuses demeurent les grandes initiatrices des formes d'assistance. Pour en apprécier l'originalité, dressons un rapide tableau de leurs oeuvres, d'abord au XIX^e siècle.

A. L'oeuvre sociale des communautés religieuses au XIX^e siècle

Les pauvres

Dans l'oeuvre polyvalente que développent les Soeurs Grises et les Soeurs de la Providence, les pauvres occupent une place importante. Quelques exemples illustrent le fait³. Les Soeurs Grises ont hébergé 2,011 pauvres pour la seule année 1890. Ensemble, Soeurs Grises et Soeurs de la Providence leur ont servi 35,473 repas et ont visité 31,534 pauvres à domicile. Je laisse de côté l'oeuvre des dispensaires qui distribuent gratuitement quantité de provisions, vêtements, pansements et médicaments.

² Avant les années 1940, on ne peut parler de «bien-être social» qui implique l'idée de justice sociale, mais seulement de «bienfaisance» ou d'«assistance sociale», c'est-à-dire d'oeuvres de charité privée à l'égard des démunis.

³ Les statistiques qui suivent viennent des archives des communautés elles-mêmes.

Protection de l'enfance

Au début de la colonie, le Séminaire de Saint-Sulpice, les Religieuses hospitalières de Saint-Joseph et, à partir de 1694, le procureur du roi assistent les enfants abandonnés en recrutant des nourrices⁴. En 1754, les Soeurs Grises fondent l'*Oeuvre des enfants trouvés*, qui allait plus tard s'appeler *Crèche d'Youville*. Cette oeuvre avait pour buts de prévenir l'infanticide, de procurer à ces enfants les soins nécessaires, de leur trouver un foyer nourricier, enfin, de leur permettre l'accès à la vie éternelle par le baptême⁵. C'était la première fois, en Nouvelle-France, qu'on offrait un abri institutionnalisé aux enfants abandonnés.

Ceux-ci ont souffert du changement de régime politique en 1760: à la charge du roi jusqu'à la Conquête, ils se sont retrouvés ensuite sans secours public. Seul l'Hôpital Général des Soeurs Grises leur venait en aide. En compensation, le gouvernement accorda aux Soeurs des exemptions et des subventions⁶.

Souvent déposés en cachette chez elles, les petits enfants étaient confiés à une nourrice et logés par les Soeurs jusqu'à l'adoption et recevaient une éducation semblable à celle des orphelins, du moins à partir de 1763. Un certain nombre restaient à l'Hôpital Général jusqu'à 18 ans; ils pouvaient y travailler et réclamer un salaire, ou se faire apprentis ailleurs⁷.

L'originalité de l'*Oeuvre des enfants trouvés* réside dans la méthode avant-gardiste d'assistance. Avant 1875, tant en Angleterre qu'aux États-Unis, toutes les classes de déshérités étaient recueillies dans des refuges communs où logeaient, ensemble, vieillards, infirmes, aveugles, aliénés, idiots et enfants. Ce n'est qu'en 1875 que des protestations contre cette méthode d'assistance eurent pour effet de créer des institutions spécialisées pour chaque catégorie de miséreux. Naissait alors là-bas une nouvelle conception des enfants abandonnés.

⁴ Lire la thèse de Peter GOSSAGE, *Abandoned Children in Nineteenth-Century Montreal*, thèse de M.A., McGill, 1984 et son article «Les enfants abandonnés à Montréal au 19^e siècle: la Crèche d'Youville des Soeurs Grises, 1820-1871», *RHAF*, vol. 40, no. 4, 1987, pp. 537-559.

⁵ Suzanne COLLETTE, *L'oeuvre des enfants trouvés, 1754-1946*, thèse de Service social, Université de Montréal, 1948, p. 82.

⁶ Jean-Marie FECTEAU, *La pauvreté, le crime, l'État au Québec, de la fin du XVIII^e siècle à 1840*, Montréal, VLB, 1989, p. 67; *Rapport Boucher*, p. 30.

⁷ En 1858, les Soeurs Grises commencèrent à accueillir des enfants – la plupart illégitimes – dont les mères devaient travailler à l'extérieur.

En fait, le début de la spécialisation charitable à Montréal remonte à 1832, alors que les Dames de la Charité ouvrent un asile pour loger, nourrir et vêtir les orphelins de deux à dix ans, victimes de l'épidémie du choléra. Elles continueront de se dévouer à l'oeuvre des orphelins; d'où leur dénomination, en 1841, de *Dames de l'Asile des orphelins catholiques romains*, société rebaptisée au XX^e siècle *Orphelinat catholique de Montréal*⁸. C'est en 1889 que les Soeurs Grises acceptent la régie interne de l'Orphelinat catholique après une administration laïque de près de 60 ans. En 1896, 100 orphelins sont entretenus par les Soeurs Grises⁹.

De leur côté, les Soeurs de la Providence, aidées par les Dames de la Charité, ouvrent une salle aux orphelines, à l'Asile de la Providence, en 1844; ce qui deviendra l'*Orphelinat Saint-Alexis* en 1853. Selon Huguette Roy, les Soeurs de la Providence reçoivent, entre 1844 et 1871, une moyenne de 100 enfants par année¹⁰.

Personnes âgées

L'urbanisation laissa de plus en plus de personnes âgées sans enfants capables de s'occuper d'elles. Les vieillards recouraient alors aux institutions religieuses. Les Soeurs Grises qui s'occupaient d'eux depuis le XVIII^e siècle, en hébergèrent, à l'Hôpital Général, entre 1831 et 1871, une moyenne de 154 par année¹¹. En plus, un certain nombre de vieillards étaient hébergés dans chacune de leurs maisons.

Quant à madame Gamelin, elle commença à accueillir les pauvres femmes dans sa propre maison en 1828, puis dans le bas d'une école en 1830, alors qu'elle faisait partie des Dames de la Charité. En 1841 fut incorporé l'*Asile de la Providence*, début de la future congrégation des Soeurs de la Providence. Celles-ci se seraient occupées d'une moyenne annuelle de 300 personnes âgées, entre 1850 et 1900¹².

Filles-mères

La détresse des filles-mères sensibilise aussi des religieuses de Montréal. Rejetées par la société et par les parents, il leur arrivait souvent de recourir à l'infanticide pour échapper à la misère et cacher leur

⁸ Marie-Claire DAVELUY, *L'orphelinat catholique de Montréal (1832-1932)*, Montréal, Éd. Albert Lévesque, 1933.

⁹ *Ibid.*, p. 133.

¹⁰ Huguette LAPOINTE-ROY, *Charité bien ordonnée*, Montréal, Boréal, 1987, p. 178.

¹¹ *Ibid.*, p. 187.

¹² Moyenne obtenue à partir des statistiques fournies par la Communauté.

honte¹³. Or le nombre de plus en plus grand de mères célibataires amène Mgr Bourget à fonder une communauté pour les accueillir. Il s'adresse à Rosalie Cadron Jetté. C'est le début de la congrégation des Soeurs de Miséricorde de Montréal, institutionnalisée en 1848, dont le but est d'héberger et de réhabiliter celles qu'on appelait «filles tombées» et de prendre soin de leurs enfants.

Ouverte en 1845, la *maternité Sainte-Pélagie* pour mères célibataires a fait oeuvre durable puisqu'elle n'a fermé qu'en 1974, au moment où le gouvernement est intervenu dans ce domaine social. Quant à la *Crèche de la Miséricorde*, fondée en 1879, pour recevoir les enfants nés à la Miséricorde, elle aura reçu des petits jusqu'en 1969. Les registres de la *Maternité Sainte-Pélagie* inscrivent une moyenne annuelle¹⁴ de 130 pénitentes¹⁵ (comme on appelait les mères célibataires) et de 110 enfants abandonnés et baptisés entre 1850 et 1860. En plus, les Soeurs de Miséricorde visitaient les prisonnières, en hébergeaient et faisaient des accouchements à domicile pour les femmes pauvres¹⁶. La croissance de l'oeuvre est remarquable jusqu'à la fin du siècle¹⁷. Dans la dernière décennie, de 1890 à 1900, la Maternité enregistre 31 Madeleines (c'est le nom des pénitentes qui se faisaient religieuses) et 30 gardes-malades; chaque année, les Soeurs de Miséricorde aident en moyenne 352 péni-

¹³ Voir l'article de M.-Aimée CLICHE, «L'infanticide dans la région de Québec (1660-1969)», *RHAF*, vol. 44, no. 1, 1990, pp. 31-59.

¹⁴ Les moyennes qui suivent ont été établies à partir des statistiques fournies par la Communauté.

¹⁵ Les pénitentes sont celles qu'on appelle aujourd'hui mères célibataires. Celles qui voulaient rester avaient une période de formation (un noviciat) puis devenaient Madeleines. L'originalité des *Filles de Sainte-Madeleine* vient du fait qu'elles sont toutes des mères.

¹⁶ Les huit fondatrices possèdent leur certificat de sages-femmes. Les Soeurs soignent elles-mêmes les pénitentes de 1847 à 1862. En 1862, les médecins leur interdisent d'accoucher les patientes. En 1867, un décret de Rome leur défend de donner les soins aux accouchées.

¹⁷ Le nombre de personnes aidées double de 1850 à 1860: une moyenne de 130 pénitentes par année et de 110 enfants abandonnés. De 1860 à 1870, en plus des accouchements de femmes pauvres qu'elles font à domicile, les religieuses aident en moyenne 235 pénitentes par année et 210 enfants abandonnés. Les Soeurs logent, pour la décennie, 12 Madeleines et, de 1868 à 1870, elles hébergent 137 ex-prisonnières (oeuvre passée aux Soeurs du Bon-Pasteur d'Angers en 1870). De 1870 à 1880, La Maternité enregistre, par année, 352 pénitentes et 332 enfants abandonnés. Au cours de cette décennie, 22 Madeleines et 23 gardes-malades y logent. De 1880 à 1890, le nombre de pénitentes monte à une moyenne annuelle de 390 et les enfants abandonnés à 354; 30 Madeleines et 26 gardes-malades logent chez les Soeurs au cours de la décennie. Comme les années précédentes, les accouchements à domicile ne sont pas comptabilisés.

tentes et 305 enfants abandonnés. Ce sont là quelques données qui montrent l'utilité de cette première institution du genre au Québec.

Délinquantes

Les Soeurs du Bon-Pasteur d'Angers, elles, arrivées à Montréal en 1844¹⁸, viendront en aide aux délinquantes. Une oeuvre nouvelle qui coïncide avec le commencement du travail féminin dans les manufactures. À côté des jeunes filles qui constituent pour les familles une cause de scandale et de corruption, on y trouve des fillettes abandonnées, des orphelines (environ 30% du total) et des ex-détenues désirant refuge et soutien moral¹⁹.

L'originalité de cet asile de «repentir» et de préservation pour jeunes filles «en perdition» vient du fait qu'il représente la seule alternative aux femmes repentantes: ou elles vont chez les Soeurs du Bon-Pasteur, ou elles vont à la prison, reconnue comme une école de vices à l'époque. Ce n'est qu'en 1869 que le Parlement provincial adopte une loi en vertu de laquelle les jeunes, coupables d'une première faute, ne sont plus envoyés à la prison, mais placés dans des maisons de correction²⁰. En même temps, selon la loi, les orphelins et les enfants abandonnés pourront fréquenter des écoles d'industrie. L'année suivante, en 1870, les Soeurs du Bon-Pasteur de Montréal ouvrent une École de réforme et d'industrie; l'École de Réforme étant destinée aux délinquantes, l'École d'Industrie, aux petites filles abandonnées et gardées jusqu'à 16 ans. En cette même année 1870, le gouvernement provincial confie aux Soeurs du Bon-Pasteur un asile à l'entretien des ex-prisonnières qui, en 1875, sont déjà 36 à y loger²¹. L'année suivante, le gouvernement abandonne aux Soeurs la direction de la prison des femmes, appelée *Asile Sainte-Darie*.

L'œuvre du Bon-Pasteur n'a pas cessé de prendre de l'ampleur au XIX^e siècle. De 1850 à 1860, les registres du Bon-Pasteur de Montréal²² comptent, en moyenne, 17 jeunes femmes par année à la réhabilitation

¹⁸ En 1641, Jean Eudes fonde le Monastère de Notre-Dame de Charité du Refuge. Comme chaque monastère est indépendant, au XVII^e siècle, Rose-Virginie Pelletier fonde celui d'Angers d'où viennent les premières religieuses, à Montréal, en 1844.

¹⁹ Les Soeurs du Bon-Pasteur ont, à l'intérieur de leur institut, une communauté de religieuses formée de jeunes filles orphelines ou de parents séparés.

²⁰ Jacques LAPLANTE, *Prison et ordre social au Québec*, Ottawa, PUO, 1989, p. 80, citant Casgrain.

²¹ *Ibid.*, p. 82.

²² Le nombre de religieuses est passé de 26, en 1850 à 98, en 1860, à 136, en 1870, à 186, en 1880, à 305, en 1890 et à 380, en 1900.

et 7 jeunes filles abandonnées²³. A la fin du siècle, de 1890 à 1900, une moyenne annuelle de 120 femmes ont séjourné au Bon-Pasteur pour leur réhabilitation, et de 47 fillettes protégées; 87 femmes par année sont passées à l'École de Réforme et 795 à la prison des femmes. Soit un total d'environ 10,500 personnes en 10 ans, sans compter les 235 petites pensionnaires.

Soulignons l'heureuse initiative des Soeurs du Bon-Pasteur, à la fin du XIX^e siècle, dans l'aide qu'elles apportent aux alcooliques et aux morphinomanes. Au cours de la seule année 1900, elles essaient d'en réhabiliter 200; en 1910, elles en traiteront 310.

Handicapés mentaux

À la fin du XVIII^e siècle, les handicapés mentaux, recueillis dans des loges de l'Hôpital Général et dans les prisons, ne recevaient aucun traitement particulier. Folie, indigence et violence étaient confondues²⁴. Petit à petit, la perception de la folie subit un changement en Italie, en France, en Angleterre²⁵ et, par ricochet, dans notre société. De là, à partir du XIX^e siècle, évolue l'idée de créer des asiles d'aliénés, en partie pour parer au problème de l'entassement dans les prisons.

En fait, de 1750 à 1830, les Soeurs Grises ont logé quelques handicapés mentaux dans des cellules aménagées pour eux. En 1830, elles ont cessé d'en admettre de nouveaux²⁶ et n'en ont plus hébergés à partir de 1844. L'année suivante, les Soeurs de la Providence prennent la charge de trois handicapés mentaux à l'*Asile de la Providence*. C'est l'origine d'une spécialisation qui se développera au cours des années. En 1873, les Soeurs de la Providence, subventionnées par le gouvernement, deviennent propriétaires et administratrices de l'*Asile de Saint-Jean-de-*

²³ Ces statistiques et celles qui suivent proviennent des archives de la Communauté. De 1860 à 1870, l'oeuvre a doublé: y ont été réhabilitées ou protégées, par année, 31 femmes et 16 fillettes abandonnées. De 1870 à 1880, l'oeuvre a triplé par rapport à la décennie précédente: une moyenne annuelle de 97 femmes à la réhabilitation et de 19 fillettes à la préservation. De plus, en moyenne annuelle, une École de réforme a éduqué 18 jeunes femmes et la prison a logé 132 prisonnières. L'oeuvre grandit encore de 1880 à 1890 pour compter 7,158 personnes aidées par les religieuses: une moyenne annuelle de 54 jeunes filles à la réhabilitation, de 29 à la préservation, de 151 à l'École de Réforme et de 564 à la Prison des femmes.

²⁴ Daniel BOUCHARD et Simon DOUCET, *L'État et l'administration des institutions asilaires au Québec: 1845-1895*, thèse de M.A., Université du Québec à Montréal, 1985, p. 21.

²⁵ *Ibid.*, p. 193.

²⁶ A partir de 1801, le gouvernement avait commencé à leur donner des subventions pour entretenir des malades mentaux. *Rapport Boucher*, 1963, p. 30.

Dieu à Montréal. Cet hôpital psychiatrique (où les patients de l'Asile de Saint-Jean seront transférés en 1875) compte 71 malades en 1880, 300 en 1890 et 1,588, en 1900²⁷.

On ne peut pas dire pour autant que les Soeurs de la Providence font oeuvre originale à Montréal. Le *Montreal Lunatic Asylum* y est le premier établi. Public et financé par l'État, il ouvre ses portes en 1839 dans la prison de Montréal et cesse ses activités en 1845, au moment où s'ouvre l'*Asile de Beauport*²⁸. Il reste que l'administration de Saint-Jean-de-Dieu par les Soeurs de la Providence a revalorisé l'institution asilaire aux yeux de la population.

«Pour la population en général, écrivent Bouchard et Doucet, l'administration des religieuses est plus efficace et moins coûteuse que l'administration laïque de Beauport et que celle de l'État à Saint-Jean d'Iberville. On sait que les Soeurs offrent l'avantage de travailler sans être personnellement rémunérées et semblent avoir, pour l'époque, la compétence qu'il convient²⁹».

D'autres catégories de déshérités ont sensibilisé les communautés religieuses. Je pense aux pauvres et handicapés de toutes natures que les religieuses visitent à domicile. Les Soeurs de la Providence en visitent 7,845 en 1880, 19,817 en 1890 et 14,257 en 1900. Quant aux Soeurs Grises qui soignent et visitent les pauvres à domicile depuis le XVIII^e siècle, elles ont inscrit, dans leurs registres, 33,355 en 1880, 53,700 en 1890 et 41,974 en 1900³⁰.

Les religieuses se préoccupent aussi des aveugles pour qui les Soeurs Grises fondent l'*Asile Nazareth* en 1860. En 1870, on y enseigne à 12 aveugles. En 1890, 64 aveugles y logent et 97 en 1900. L'oeuvre des sourdes-muettes des Soeurs de la Providence est bien connue. Appelée *Providence Notre-Dame du Bon-Conseil*, l'institution est inaugurée en 1851, à Longue-Pointe. L'oeuvre se continuera à l'Hospice Saint-Joseph en 1858 et, enfin, rue Saint-Denis, après 1864. En 1860, les Soeurs de la Providence comptent 25 élèves pensionnaires sourdes-muettes; dix ans plus tard, en 1870, 125; en 1880, 174; en 1890, 216 et en 1900, 226.

²⁷ Ces statistiques proviennent des archives des Soeurs de la Providence.

²⁸ Des institutions de ce genre sont fondées à peu près en même temps dans le Haut-Canada. L'Asile exclusivement réservé aux aliénés – qui reçoivent une thérapie appropriée – apparaît en Angleterre entre 1815 et 1830 alors que les Américains commencent à mettre sur pied ce genre d'institution dans les années 1830. A. CELLARD, «Ordre et désordre: le *Montreal Lunatic Asylum* et la naissance de l'asile au Québec», *RHAF*, vol. 39, no. 3, 1986, p. 346.

²⁹ Daniel BOUCHARD et Simon DOUCET, *L'État et l'administration*, p. 198.

³⁰ Ces statistiques, et celles qui suivent, proviennent des archives des communautés.

B. Oeuvre sociale des communautés religieuses ces dernières années

Reprenons la trajectoire de l'oeuvre sociale des quatre communautés sous observation en faisant un saut dans le temps, de 1900 à 1990. Mais avant de montrer ce qu'elles font aujourd'hui, un mot du nouvel encadrement gouvernemental et social.

De 1920 à 1940, le gouvernement prend des mesures d'assistance catégorisée pour les invalides, les aveugles, les personnes âgées et les mères nécessiteuses. Au cours de cette période il se produit un changement important: en 1933 – année où la Commission Montpetit est chargée d'étudier les services de santé et de bien-être au Québec – est fondée la *Fédération des Oeuvres de charité* du diocèse de Montréal pour subventionner des oeuvres sociales non institutionnalisées. Cette fédération transforme l'assistance au Québec francophone, jusque-là presque uniquement confesionnelle et institutionnelle. Après la deuxième Grande Guerre, la reconnaissance de nouveaux droits sociaux amène l'État à prendre de plus en plus la responsabilité du développement des services sociaux³¹. Or le réseau d'oeuvres sociales des communautés religieuses est atteint, lorsque le gouvernement commence à reconnaître les agences de service social. Un vent de réformes s'annonce alors³². En 1957, la juridiction du Ministère de la Jeunesse et du Bien-être social s'étend aux orphelinats, aux crèches, aux garderies et aux agences sociales avec leurs foyers nourriciers. En 1960, les hospices pour vieillards et invalides passent sous la juridiction de ce Ministère qui devient, en 1961, le *Ministère de la Famille et du Bien-être social*³³.

En 1962, le *Rapport de la Commission d'étude sur les hôpitaux psychiatriques* permet l'ouverture, à côté du seul hôpital psychiatrique de Montréal, de dizaines de services de psychiatrie. De son côté, le *Rapport Boucher* de 1963, qui repose sur la notion de justice sociale, insiste sur la nécessité, pour l'État, de prendre la relève des activités d'assistance sociale jusqu'à alors confiées aux communautés religieuses et à des orga-

³¹ D'importants services de protection et de réhabilitation de l'enfance sont mis sur pied entre 1945 et 1950, date à laquelle la loi institue la *Cour de bien-être social*. Durant cette période, on assiste au développement de rééducation des handicapés de toutes catégories. La loi sur la protection de la jeunesse de 1951 est, à cet égard, significative: elle établit la nécessité d'intervenir dans l'univers familial et substitue en quelque sorte l'autorité juridique à l'autorité paternelle. *Rapport Castonguay-Nepveu*, gouvernement du Québec, 1972, article 136.

³² Yves VAILLANCOURT, *L'évolution des politiques sociales au Québec 1940-1960*, Montréal, PUM, 1988, p. 227.

³³ *Rapport Castonguay-Nepveu*, articles 134 et 135.

nismes de bienfaisance. Ce *Rapport* qui recommande l'intégration de tous les programmes d'assistance publique inspirera les projets des années 1960. En 1966, le gouvernement crée la *Commission Castonguay-Nepveu* dont les recommandations mènent le gouvernement à la réorganisation du système des services sociaux.

À la fin des années '60, la pratique sociale est transformée. L'oeuvre d'assistance privée est bel et bien devenue complémentaire de l'oeuvre publique. Le glas de la charité publique a sonné³⁴.

Dans ce nouveau contexte, comment réagissent les communautés religieuses? À partir de 1965, elles assistent à la discontinuité d'un grand nombre de leurs institutions et ont de moins en moins d'oeuvres collectives³⁵. Les structures institutionnelles rigides étant disparues pour faire place à des structures souples, les Soeurs s'insèrent individuellement dans une diversité d'oeuvres et, du moins chez les quatre communautés que nous observons, dans la ligne de leur charisme respectif, souvent même dans leurs propres institutions passées en d'autres mains.

Que font donc les 422 Soeurs Grises qui oeuvrent à Montréal en 1990? Comme leur fondatrice, elles se tiennent sur la première ligne d'intervention auprès des démunis.

Ainsi, à l'*Accueil Bonneau*, fondé en 1877, les Soeurs Grises apportent du secours aux personnes errant autour du port de Montréal. Avec des laïcs bénévoles, elles y servent des repas, distribuent divers articles de nécessité, coupent des cheveux, organisent des loisirs, etc.³⁶. Par

³⁴ En quelques années, à partir de 1970, toute la législation dans les domaines de la santé et des services sociaux est révisée et plusieurs lois importantes sont adoptées. D'abord, c'est l'entrée en vigueur de la loi sur l'assurance-maladie (1970); puis la création du *Ministère des Affaires sociales* (MAS), des *Centres locaux de services sociaux* (CSS) pour des services spécialisés, des *Départements de santé communautaires* (DSC), des *Conseils régionaux de la santé et des services sociaux* (CRSSS) enfin, de l'*Office des professions du Québec* (OPQ). À partir de 1978, de nombreuses législations viennent consolider le droit à la santé et aux services sociaux: Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées (1978), Loi de la protection de la jeunesse (1979), etc. En 1985, le Ministère élabore une politique d'aide aux femmes battues et aux victimes d'agression sexuelle. *Rapport de la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, Rapport Rochon*, Québec, 1987, p. 150 ss.

³⁵ Entre 1965 et 1980, par exemple, les Soeurs Grises de Montréal ont perdu l'*Institut Nazareth*, le *Service social Bethléem*, l'*École Notre-Dame-de-Liesse*, la *Crèche d'Youville*, la *Résidence Saint-Conrad*, l'*Institut Mgr Chaumont*.

³⁶ En 1990, l'*Accueil Bonneau* a servi 239,888 repas, distribué 40,476 articles divers, donné 1,043 coupes de cheveux, accordé 14,320 entrevues. Cela représente 77,567 heures de bénévolat de la part des religieuses et des laïcs, c'est-à-dire 37 années de travail au rythme de 40 heures par semaine.

ailleurs, les Soeurs Grises ont mis sur pied *La Maison Marguerite House*, un centre de dépannage pour femmes en difficulté ou sans abri. 352 femmes y ont été dépannées en 1990. Les Soeurs Grises font encore fonctionner un Centre de jour, *Bon jour toi*, pour femmes seules et en difficulté: 216 personnes y ont trouvé du secours en 1990. A leur maison-mère, six unités d'hébergement appelées *Inter-Val*, tenues par des représentantes de huit congrégations religieuses, s'occupent des mères et enfants victimes de violence. De son côté, la Maison Grise de Montréal met 12 unités de studios pour héberger à long terme les femmes seules, itinérantes, sans abri, en perte d'autonomie, alcooliques ou toxicomanes. Problèmes de dépendance qui les préoccupe: certaines d'entre elles collaborent à la *Maison Jean-Lapointe* alors que la communauté aide financièrement la *Maison Trait-d'Union* – un foyer pour alcooliques et toxicomanes – et elles font partie de son bureau de direction.

Elles continuent de s'occuper des aveugles. En 1990, elles ont hébergé, au *Foyer Rousselot*, 157 handicapés visuels pour soins infirmiers, diverses thérapies, loisirs et pastorale.

Combien d'autres façons d'aider les démunis! A la Pointe-Saint-Charles, elles ont un Centre de dépannage alimentaire et vestimentaire à la *Maison du Partage d'Youville*. On les voit encore avec des religieuses d'autres communautés et des laïcs aux *Maisons familiales d'Youville* dont elles ont la direction générale et où l'on essaie de fournir un milieu stable à des enfants privés de leur milieu familial. Puis elles font de l'accompagnement de familles monoparentales, tricotent et cousent pour les pauvres, s'occupent des personnes âgées³⁷. Certaines religieuses travaillent auprès des sidéens. D'autres aident des jeunes en difficulté dans des Centres d'accueil ou de dépannage, ou encore avec la *Roulotte Dieu dans la rue*. Les Centres pénitenciers et de prévention, sont régulièrement visités par les Soeurs Grises. Elles parrainent des maisons de réfugiés et travaillent à l'alphabétisation et à l'enseignement du français. Enfin, leur longue expérience est requise au niveau de multiples comités, conseils d'administration et corporations.

Aujourd'hui comme hier, parmi les 1,000 Soeurs de la Providence du diocèse de Montréal, bon nombre d'entre elles oeuvrent dans les domaines de la misère humaine. Voici des exemples de services bénévoles qu'elles offrent en 1990.

³⁷ Les Soeurs Grises ont la direction générale du *Centre de Santé Saint-Henri* jusqu'en juin 1992. Quelques soeurs Grises continuent d'y travailler.

Les *Services Émilie-Gamelin* apportent de l'aide à domicile: entretien, préparation des repas, lessive, accompagnement, garde de personnes.

A l'*Accueil Émilie*, les religieuses, tout en poursuivant une oeuvre commencée au XIX^e siècle, organisent des réunions hebdomadaires pour malades psychiatriques désinstitutionnalisés. Après une messe célébrée en commun, les religieuses offrent, à ces malades, une activité sociale (soit un film, soit une danse). Le tout est suivi d'un repas après lequel on distribue les «bons restes», selon le désir de chacun. Au cours de la semaine, on continue de les visiter ou de leur téléphoner. Les Soeurs de la Providence procurent aussi un soutien moral aux personnes atteintes du sida.

Chez *Émilie*, maison d'entraide populaire du centre-sud de Montréal, elles organisent des rencontres de jeunes aux prises avec des problèmes de drogue, d'abandon familial, de décrochage et de chômage. Elles y offrent aussi des services aux personnes économiquement défavorisées en les aidant à prendre elles-mêmes en charge leurs propres conditions de vie. On y fait de la cuisine collective, on organise des bouffes-rencontres, des loisirs familiaux; on discute de logement, de relations humaines.

Pour les personnes seules, *Marmite Providence*, à Montréal, est un lieu de rencontre où elles servent le repas et font de l'animation pour briser la solitude. Les Soeurs de la Providence offrent encore des services d'encadrement de bénévoles appelés *Associés Providence* où, grâce à leur longue tradition de bénévolat, elles ont mis sur pied une structure de formation et de regroupement de bénévoles laïcs. Elles travaillent toujours à l'intégration sociale des sourdes-muettes et des aveugles. En collaboration avec des groupes communautaires, elles dirigent plusieurs garderies; elles-mêmes, en ont une pour enfants de moins de 10 ans, à la Chambre de la protection de la Jeunesse, appelée *Halte Providence*.

Enfin, au coeur de Bordeaux-Cartierville, les Soeurs de la Providence soutiennent et développent le Centre d'Entraide Populaire (le CEP) *LE CARTIER*. Le CEP travaille, en collaboration avec les organismes communautaires, auprès des immigrants et réfugiés, de plus en plus nombreux dans ce secteur de Montréal. Il essaie de répondre aux besoins essentiels de vêtements et d'articles ménagers. Par des activités collectives et de loisirs, le CEP encourage les personnes à s'intégrer et à s'impliquer à la vie sociale montréalaise. Cette aide aux réfugiés n'est pas minime: en 1990, elle a touché à 11,900 personnes venant de près de 50 pays³⁸. En plus, les Soeurs de la Providence administrent sept fonda-

tions liées à leur engagement social, qu'elles ont elles-mêmes mises sur pied.

Il est peut-être plus facile pour des communautés dont l'oeuvre est polyvalente, comme celle des deux communautés dont nous venons de parler, de poursuivre le charisme de fondation. La communauté des Soeurs de la Miséricorde contraste avec elles par sa spécialisation dans une oeuvre qui répond à des besoins du XIX^e siècle et d'une partie du XX^e: celle des mères célibataires et de la crèche.

Pourtant, en 1990, les 220 religieuses de la Miséricorde de Montréal continuent de travailler dans la même perspective sociale qu'au XIX^e siècle. À *La Petite Maison de la Miséricorde* (rue St-Hubert), un centre de jour, elles reçoivent les mères célibataires mono-parentales et leurs enfants³⁹. Un autre Centre de jour, appelé *Le Cercle Éducatif*, accueille et éduque des enfants et des parents non mariés ou divorcés⁴⁰. Puis les Soeurs de la Miséricorde visitent des femmes chefs de famille à leur domicile⁴¹. Elles en accompagnent d'autres à la recherche de logis au moyen d'une initiative appelée *Mono-Loge*. Une résidence pour étudiantes et travailleuses de 20 à 30 ans, la Maison Rosalie, occupe d'autres religieuses. S'ajoute un Centre de jeunes où les Soeurs organisent des rencontres. Enfin, à leur maison-mère, elles tiennent une garderie pour enfants nés hors du mariage et de foyers pauvres.

Voilà d'heureuses initiatives qui leur ont permis d'adapter une mission bien particulière aux nouveaux besoins des enfants et des mères.

Chez les Soeurs du Bon-Pasteur d'Angers on observe la même constance de leur oeuvre de protection des femmes, adaptée à des conditions sociales différentes.

En 1990, les 190 Soeurs du Bon-Pasteur à Montréal travaillent au *Centre Blanche Elkan*, un centre de jour et de soir, qui dépanne surtout des jeunes en difficulté et des réfugiés aux prises avec des problèmes matériels, sociaux ou scolaires. Par ailleurs, elles hébergent des femmes semi-autonomes à qui elles offrent un programme d'aide. Elles administrent une résidence de 22 places pour femmes en difficulté (alcoolisme, toxicomanie ou autres). Seulement au cours de 1990, les Soeurs du Bon-Pasteur ont accueilli 470 personnes itinérantes et 247 personnes de familles de détenus.

³⁸ Ces informations proviennent des archives de la Communauté.

³⁹ En 1980, elles avaient accueilli 1,840 mères célibataires et 2,061 enfants.

⁴⁰ En 1980, 186 enfants le fréquentent et 290 parents.

⁴¹ Elles en ont visité 550 pour la seule année 1980.

A part les activités bien définies que je viens d'énumérer, les Soeurs du Bon-Pasteur travaillent dans des Centres de jour et font oeuvre d'insertion communautaire en quartier défavorisé: accueil, dépannage matériel, présence auprès des démunis de toutes sortes. Enfin, elles s'occupent aussi des sidéennes qu'elles visitent.

II. Originalité

Je peux enfin répondre à la question du début: qu'est-ce qui fait l'originalité de l'oeuvre sociale des communautés religieuses, aux XIX^e et XX^e siècles?

D'abord, au XIX^e, elles ont le nombre, un nombre toujours croissant de main-d'oeuvre. Un fait observable partout au Québec, mais bien davantage à Montréal où, aux misères plus grandes causées par l'industrialisation, les religieuses ont répondu en plus grand nombre. Ce n'est pas par hasard si Montréal compte autant de maisons-mères. En ce XIX^e siècle, Montréal devient le plus grand centre de distribution charitable par les communautés religieuses, au Canada. Le nombre croissant des effectifs des quatre communautés ici observées le montre bien.

NOMBRE DE RELIGIEUSES

	1850	1860	1870	1880	1890	1900
Grises	68	75	136	158	254	327
Provid.	51	134	186	285	376	664
Miséric.	26	52	90	103	129	194
Bon-Past.	26	98	136	186	305	390
total	171	359	548	732	1064	1575

Autant de religieuses – de quatre communautés seulement sur 30 à Montréal en 1900 – qui travaillent au service des démunis à plein temps et gratuitement, à la fois «au-dedans» de leurs institutions et «au-dehors» par l'aide à domicile.

Cette main-d'oeuvre considérable travaille à l'intérieur de structures solidement établies au cours des siècles, sous une même direction conventuelle, au-dessus de laquelle la direction épiscopale en fait l'unité. Un ensemble institutionnel des mieux organisé qui donne la stabilité à leurs oeuvres. Encore un facteur qui distingue les communautés religieuses d'autres groupements charitables laïcs et des philanthropes.

Nombre et solidité entraînent un autre aspect original: la permanence de l'oeuvre, qui se voit non seulement dans la durabilité de l'oeuvre, mais aussi à son expansion, à la multiplication des institutions, à l'ampleur et à la complexité du réseau mis en place dans le diocèse de Montréal. A cette longue expérience et croissance dans le temps, s'ajoute le fait que chacune des communautés dont nous avons parlé a des portes largement ouvertes sur le monde, étant donné que des religieuses ont vécu un peu partout en pays de mission. Cela leur donne une ouverture d'esprit et de l'audace.

Aussi, la discontinuité de l'oeuvre sociale des communautés religieuses depuis une trentaine d'années n'est-elle que partielle. Comme au XIX^e siècle, alors qu'elles ont tout mis en oeuvre pour accélérer l'évolution de la bienfaisance à l'égard de la population, les communautés religieuses, en général, montrent la même disponibilité d'ensemble avant et même depuis 1950. Par exemple, à côté des agences de service social laïques, se multiplient les agences de quartier dirigées par des communautés religieuses féminines qui fournissent des locaux gratuitement aux groupes populaires et engagent des travailleuses sociales laïques: les Soeurs du Bon-Conseil de Montréal animent le Service familial Centre-Sud, les Petites Soeurs de l'Assomption, les Services familiaux du quartier Saint-Henri⁴².

L'originalité des communautés se voit encore, du moins jusqu'à la Révolution tranquille, par la diversité des oeuvres qui s'exercent d'une façon ordonnée, à l'intérieur des institutions comme à l'extérieur. Mises ensemble, les diverses oeuvres des communautés de bienfaisance présentent une vaste gamme de services: prise en charge d'orphelins, d'enfants abandonnés, asile aux vieillards, aide aux immigrants et aux réfugiés, hébergement de nuit, services-repas, refuge pour jeunes filles, réhabilitation des délinquants, bureaux de placement, «placement» d'enfants (espèce de service d'adoption), dépôts et ouvroirs pour les pauvres, soins des handicapés mentaux, des invalides, des aveugles, des sourds-muets, des pauvres, garderies, patronages, visites des malades à domicile, visites des prisonniers, secours aux femmes en difficulté, accompagnement de sidéens, etc. Dans cette diversité d'initiatives, il arrive même que des communautés religieuses se fassent, sans le vouloir, des agents de métamorphose de l'Église. C'est le cas des Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil dont j'ai parlé au début.

Nous touchons à un autre trait original des communautés religieuses: l'avant-gardisme dont elles font souvent preuve par rapport à leur

⁴² Yves VAILLANCOURT, *L'évolution des politiques*, p. 222.

époque. Les Soeurs Grises ont ouvert la première crèche pour enfants trouvés en 1754. Ce sont elles, encore, qui, les premières, à la fin des années 1850, ouvrent des garderies pour enfants de trois à sept ans dont les parents travaillent pendant le jour. Au cours de ces mêmes années, elles mettent sur pied une institution pour les aveugles. Les Soeurs de la Providence en font autant pour les sourdes et les muettes⁴³. Puis les Soeurs de la Miséricorde institutionnalisent le service aux mères célibataires. Les Soeurs du Bon-Pasteur innovent en s'occupant des délinquantes. En fait, les communautés religieuses ont su répondre aux besoins nouveaux dans le domaine de la bienfaisance et, plus tard, dans celui du service social.

Une adaptation à l'évolution qui n'exclut pas les traumatismes profonds de leurs institutions. Jusqu'à la Révolution tranquille, trois caractéristiques marquaient les communautés: elles reposaient sur des initiatives privées, tout en relevant de l'Évêque, travaillant presque toujours avec et pour des catholiques et étaient collectives, c'est-à-dire que, d'une part, elles prenaient soin, sous un même toit, d'un groupe de personnes ayant les mêmes besoins et, d'autre part, les personnes qui formaient la communauté vivaient ensemble, également sous un même toit. Depuis la Révolution tranquille, les religieux et religieuses relèvent de l'État dans la plus grande partie de leurs activités sociales. Bien que catholiques, ils travaillent souvent dans une perspective oecuménique; enfin, les engagements se font le plus souvent de façon individuelle.

Toutefois, cet engagement individuel est accompagné d'un phénomène nouveau: le travail intercommunautaire sur grande échelle, qui se fait depuis une vingtaine d'années. Tant que les communautés religieuses vivaient dans leurs grandes maisons, derrière leurs murs respectifs, se distinguant les unes des autres par le costume, et tant que leur personnel était suffisant, elles travaillaient bien peu ensemble. A mesure que l'État a pris en charge leurs institutions, et que leur mentalité a été obligée de changer, elles se sont mises à collaborer ensemble dans des organismes comme Inter-Val, les Maisons familiales, etc.

Il reste que si le nombre, la force structurelle, la durabilité, la diversité des oeuvres, l'adaptation et l'expertise sont autant de traits originaux des communautés aux XIX^e et XX^e siècles, on ne peut pour autant prévoir quel sera le visage qu'elles prendront au XXI^e siècle.

⁴³ Claudette LACELLE, *L'apport social des communautés religieuses catholiques présentes au Canada avant 1940*, Environnement Canada, Service canadien des parcs, Rapport sur microfiches 425, 1987, p. 68.

Un dernier mot. L'historiographie a accordé trop peu d'attention aux communautés en tant qu'exécutantes hors pair d'une pratique de bienfaisance et, plus près de nous, de travail social. Le plus souvent, les Communautés sont assimilées au magistère de l'Église, à l'autorité épiscopale. On a trop peu observé les initiatives qui sont venues bien moins des évêques que des communautés, surtout celles des femmes, envisagées comme un groupe distinct et autonome. Pourtant, elles ont formé jusqu'à une période relativement récente, un ensemble remarquable dans le domaine social et représentent une force extraordinaire avec laquelle on ne peut rivaliser. L'histoire de Montréal exige que l'on connaisse mieux le rôle qu'ont joué et continuent de jouer les communautés religieuses dans la société.